

2015-2016
(Actualisée 2021)

Travailler à l'étranger



PRÊT A SAUTER LE PAS ?

Tout ce qu'il faut savoir sur la vie et le travail à l'étranger, et bien plus encore.

Fait par les étudiants de Master 2 PSTO

Manuscrit achevé en décembre 2015



Table des matières

Introduction	5	A la recherche d'un emploi.....	6
Pourquoi travailler à l'étranger ?.....	6	Où chercher	
Travailler à l'étranger en Europe.....	6	Laps de temps entre la publication de l'offre d'emploi et l'entrée en fonctions	
L'Europe soutient la mobilité des travailleurs		Poser sa candidature.....	6
Difficultés et possibilités pour les travailleurs		Répondre à une annonce d'emploi	
Réseaux & Service européen de mobilité		Prendre contact par téléphone	
Travailler à l'étranger Hors Europe.....	6	Faire une candidature spontanée	
Affiliation à l'assurance chômage		Le CV et la lettre de motivation	
Autres conseils		Vous voulez vous distinguer des autres?	
Quelques adresses utiles		Soignez la présentation	
Aimer, Partager, Tweeter :L'usage des médias sociaux.....	6	Vendez vos compétences	
Soignez votre profil professionnel		Photographie	
Dialoguez avec les communautés en ligne.		Candidature par courrier électronique	
Adoptez le point de vue de l'employeur		Pièces jointes par courriel	
Mettez vos réseaux sociaux à contribution		Attendre une réponse	
Les réseaux sociaux dans le monde		Quelques conseils pour un bon CV.....	6
Les principaux chiffres de 2015		Se préparer pour l'entretien	6
Le top 10 des réseaux sociaux dans le monde Août 2015		Conseils pour l'entretien	
Les chiffres clés des réseaux sociaux		Se présenter	
Se préparer à vivre à l'étranger.....	6	Faire bonne impression.....	6
Des avantages considérables		Code vestimentaire	
Vendez votre expérience		Conseils d'ordre général	
Préparez-vous aux embûches		Répondre aux questions.....	6
Préparez-vous au retour		Questions pièges	
		Questions personnelles	
		Poser des questions	
		Parler d'argent	



Travailler à l'étranger

Le programme FAJE6

Description

Montant

Pour qui ?

Territoires éligibles

Quelles démarches entreprendre ?

Sélection

Contenu du dispositif

VIE, Volontariat International en Entreprise...6

Le VIE : pour qui ? Pourquoi ?

Quels avantages pour le candidat au départ ?

Les destinations

Le VIE en chiffres

VIA, Volontariat International en Administration.....6

Pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI).

Pour le compte de la Direction Générale du Trésor (DG Trésor)

Service Volontaire Européen : Travailler en Europe6

Volontariat / Bénévolat ? Quelle différence ?

A qui s'adresse-t-il ?

Quelle est la durée du service volontaire européen ?

Combien ça coûte ?

Comment participer ?

Travailler à l'étranger avec le Service Civique6

Les conditions pour postuler

Dans quels pays peut-on l'effectuer?

Quels sont les missions ?

Combien ça coûte ?

Quelles sont les différences avec le service volontaire européen ?

Le PVT ou comment partir travailler à l'étranger !6

Le PVT, qu'est-ce que c'est ?

Les conditions pour postuler

Pour plus d'information sur le PVT

WWOOF : le bénévolat à l'international 6

Qu'est-ce que le WWOOF ?

Combien coûte le séjour ?

Pourquoi est-ce une bonne opportunité pour un jeune qui veut partir à l'étranger ?

Quels sont les avantages ?

Comment postuler ?

France volontaire : pourquoi pas vous ? 6

Volontaire, pourquoi pas moi ?

CVthèque & recrutement de volontaires.

L'installation du volontaire

La santé du volontaire

Les différents volontariats 6

La famille de volontariat de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire

La famille de Volontariat d'Initiation et d'Echange (VIEch)

La famille Volontariat d'Echange et de Compétence (VEC)

Autres volontariats de solidarité

Travailler à l'étranger : Sites internet utiles 6



Introduction

- ❖ *Avez-vous envie de changer d'air ?*
- ❖ *Avez-vous du mal à trouver du travail dans votre pays ?*
- ❖ *Avez-vous envie de découvrir d'autres pays et cultures ?*
- ❖ *Êtes-vous prêt à relever un nouveau défi ?*

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, cette brochure pourrait bien vous être utile. Elle est destinée à toute personne songeant à partir vivre et travailler à l'étranger. Pour cela, elle fournit des informations sur les différents organismes proposant des départs à l'étranger mais aussi des conseils sur la recherche d'emploi et le dépôt de candidature.

Cette brochure a été produite sur le modèle de son homonyme de l'EURES, le réseau européen de l'emploi, qui a été mis en place en 1993 pour promouvoir et mettre en pratique le principe de la libre circulation des travailleurs dans l'Union européenne. Des conseillers EURES de chaque pays du réseau ont ainsi partagé leur expérience du terrain pour aider les demandeurs d'emploi à chercher un travail à l'étranger, à présenter leur candidature, à réussir leur entretien d'embauche, à préparer les formalités administratives pour vivre et travailler à l'étranger et à s'installer dans leur nouvel environnement.



De plus en plus de personnes commencent à reconnaître qu'il est bon d'acquérir une expérience professionnelle dans un autre pays. Travailler à l'étranger peut accroître votre niveau de compétence et améliorer vos chances de trouver un meilleur emploi dans votre propre pays.





Pourquoi travailler à l'étranger ?

Il y a de nombreuses raisons d'envisager de partir à l'étranger.

➔ **AMELIORER VOS QUALITES PERSONNELLES**

➔ **ESSAYER QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU**

➔ Accroître votre autonomie

➔ **DEVELOPPER VOS LANGUES ETRANGERES**

DETERMINATION

➔ **VIVRE UNE AVENTURE**

FLEXIBILITE

➔ **AUGMENTER LES OFFRES D'EMPLOI**

➔ **ESSAYER QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU**

➔ **DECOUVRIR UNE NOUVELLE CULTURE**

➔ FAIRE UNE PAUSE DANS VOTRE TRAVAIL ACTUEL

ADAPTATION

➔ **AMELIORER VOTRE CV**

ESPRIT D'INITATIVE

➔ **ACQUERIR DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**



Travailler à l'étranger en Europe

L'Europe soutient la mobilité des travailleurs

La mobilité de la main-d'œuvre est importante car elle contribue à l'équilibre du marché du travail.

Par exemple, dans les régions qui connaissent une forte croissance, de nombreux postes peuvent être inoccupés, alors que dans d'autres régions, le taux de chômage peut rester élevé de façon persistante. Les travailleurs intéressés et désireux de partir à l'étranger pour y vivre et y travailler – ou même de traverser chaque jour une frontière pour leur travail – peuvent contribuer à réduire ce déséquilibre, tout en récoltant tous les avantages qu'apporte le fait de faire partie d'une autre culture.

Difficultés et possibilités pour les travailleurs

Les travailleurs et les demandeurs d'emplois font face à des difficultés croissantes. Le marché du travail connaît des changements plus rapides que jamais auparavant, tandis qu'il s'adapte aux exigences de la concurrence mondiale. Les employeurs attendent des employés qu'ils fassent preuve d'une plus grande flexibilité, alors même qu'ils offrent une flexibilité moindre. Peu de gens ont encore un emploi à vie. L'apprentissage tout au long de la vie est devenu essentielle pour se tenir au fait des nouvelles technologies et répondre à la demande de nouvelles compétences.

Cette nouvelle situation de l'emploi offre aussi des possibilités exaltantes. Les gens ont plus de libertés qu'auparavant pour essayer différents rôles, secteurs et lieux géographiques. En faisant preuve de flexibilité et d'ouverture d'esprit, les employeurs comme les employés peuvent tirer profit de cette plus grande facilité à trouver à trouver du travail.

Une expérience à l'étranger, qu'elle soit de longue ou de courte durée, peut vous aider à améliorer vos compétences et à en acquérir de nouvelles, à élargir vos perspectives et à interagir avec des personnes issus de cultures différentes. De nombreuses personnes sont

d'avis qu'en plus de constituer une expérience personnelle enrichissante, travailler à l'étranger leur permettra de trouver un meilleur emploi dans leur pays d'origine, si elles décident éventuellement d'y retourner. Toutefois, partir à l'étranger n'est pas une décision que l'on peut prendre du jour au lendemain. Cela demande mûre réflexion. Il est essentiel de bien s'y préparer.

Réseaux & Service européen de mobilité

EURES

Le réseau européen de l'emploi, propose des services de placement et de recrutement à tous les pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

L'Europe est à vous

La partie « **Citoyens** » de ce site fournit des renseignements sur le déménagement, la vie, le travail et les études dans un autre pays européen. On y trouve notamment des conseils sur l'immatriculation des véhicules, l'assurance maladie et la protection des consommateurs.

<http://europa.eu/youreurope/index.htm>

Europass

Ces documents permettent aux demandeurs d'emplois de présenter leurs compétences et leurs qualifications à des recruteurs étrangers.

<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/home>

« L'Europe vous conseille »

Si vous avez une question concernant vos droits dans l'Union Européenne, « l'Europe vous conseille » est une équipe d'experts juridiques indépendants qui peuvent vous fournir des conseils gratuits et personnalisés dans votre langue, dans un délai d'une semaine.

<http://europa.eu/youreurope/advice>

Euroguidance

Ce réseau de services d'orientation professionnelle aide à promouvoir les possibilités d'apprentissage en Europe.

<http://euroguidance.eu/>



Travailler à l'étranger Hors Europe

Une expérience professionnelle réussie à l'étranger représente un plus sur un CV. Encore faut-il anticiper au maximum pour que l'aventure ne se transforme pas en fiasco.

En effet, autant le fait de travailler dans le cadre de l'Union européenne est d'une facilité déconcertante, autant lorsque l'on franchit les frontières européennes, les choses peuvent devenir très compliquées. Visas, candidatures, couverture sociale : les règles changent d'un pays à l'autre. Seul point commun : bien se renseigner avant de partir.

Partir vivre et travailler à l'étranger n'est pas une décision qui se prend à la légère. Qu'il s'agisse d'une opportunité professionnelle, de la concrétisation d'un vieux rêve ou d'un simple concours de circonstances, il vaut mieux vous renseigner sur votre futur lieu de vie, surtout si l'expatriation concerne aussi vos proches !

Evidemment, pour avoir une idée plus précise de ce qui vous attend, l'idéal est d'aller faire une visite de reconnaissance sur place. Mais quand l'éloignement ou le coût du voyage rend cette démarche impossible, vous pouvez solliciter les nombreux liens physiques ou en ligne pour préparer au mieux votre expatriation. Il est toujours mieux vu (voire obligatoire aux États-Unis) d'avoir en poche une promesse d'embauche.

Sachez qu'un visa touristique (s'il en est besoin dans le pays où vous vous rendez) n'est jamais suffisant pour travailler à l'étranger. Et il n'est pas possible de "transformer" votre visa de touriste en visa de travail dans le cas où vous auriez trouvé un stage sur place. Ne tentez pas de forcer la loi, ce serait sans résultat et les conséquences pourraient être très graves pour vous (prison, expulsion du territoire, interdiction temporaire de séjour).

Vous aurez alors à demander un visa à l'ambassade du pays d'accueil (appelé dans les pays anglophones Visa de Travail Temporaire), et la procédure de sa délivrance peut parfois être longue. Ne perdez donc pas de temps !

Affiliation des salariés à l'assurance chômage

En cas de perte d'emploi (vous ne devez pas avoir démissionné), la durée de vos allocations est calculée en fonction de la durée de votre travail et de votre âge.

Vous devez vous inscrire comme demandeur d'emploi dès votre retour en France au pôle emploi de votre domicile, dans les 12 mois suivant la perte de votre activité.

Autres conseils

Il existe plusieurs formes de contrat de travail international : le détachement, la mise à disposition internationale, l'expatriation et le contrat local. Pour plus d'informations, visitez le site internet du pôle emploi international www.pole-emploi-international.fr - Rubrique "Informations conseils juridiques droit du travail international [contrat de travail](#)".

Quelques adresses utiles :

[Assemblée des français à l'étranger](#) (AFE)
23, rue La Pérouse
75016 PARIS

[Association démocratique des Français à l'étranger](#) (ADFE)
62, bvd de Garibaldi
75015 Paris

[Maison des Français à l'étranger](#) (MFE)
244 Boulevard Saint Germain
75303 Paris 07 SP

[Union des Français à l'étranger](#) (UFE)
28 rue de Châteaudun
75009 Paris

[- Ministère des Affaires étrangères](#)



Aimer, Partager, Tweeter ... L'usage des médias sociaux

En 2014, sur les 3,025 milliards d'internautes à travers le monde, 2,060 milliards sont actifs sur les réseaux sociaux, soit 68% des internautes et 28% de la population mondiale.

Mais les demandeurs d'emploi utilisent-ils efficacement les réseaux sociaux pour faire connaître leurs compétences ?

En tant que demandeur d'emploi, vous devriez au moins vous assurer que votre présence sur les réseaux sociaux ne vous empêche pas d'obtenir un travail. Une enquête révèle que 20% des candidats sont rejetés en raison, entre autres, de ce que l'employeur découvre sur le profil qu'ils ont posté sur les réseaux sociaux.

Si vous voulez utiliser les réseaux sociaux pour cibler les employeurs, votre profil devrait être en adéquation avec l'image publique dont vous souhaitez bénéficier, et vos comptes devraient être créés sur mesure en fonction de votre public cible, tout comme un CV.

Soignez votre profil professionnel

Faites en sorte que votre profil sur les réseaux sociaux soit intéressant pour les employeurs. Mentionnez des détails pertinents, et si vous voulez que les employeurs consultent plusieurs comptes sur divers réseaux sociaux, ajoutez des liens hypertextes. Vous pouvez par exemple créer un lien vers votre compte LinkedIn dans votre bio sur Twitter.

Si vous voulez vraiment mettre en avant vos compétences et faire votre promotion sur Facebook ou sur Google+, créez une fan-page professionnelle. Celle-ci peut être publiée exactement comme un profil de réseau social et peut contenir toutes les informations pertinentes vous concernant, ce qui évite aux employeurs d'avoir à lire tout votre profil personnel. Essayez de tenir cette page à jour et de l'entretenir à la façon d'un blog, sans quoi l'on pourrait croire que vous manquez de conviction.



Fournir des références ou des recommandations d'anciens employeurs sur des services tels que LinkedIn peut aussi susciter l'intérêt d'un employeur. Cela lui permet de voir immédiatement une référence et d'obtenir les coordonnées de votre ancien employeur.

Joignez à votre profil une photo de vous, récente et professionnelle. Si vous utilisez plusieurs profils en même temps, ceux-ci doivent être semblables. Cela montre que vous êtes conscient de ce que sont l'image de marque et l'identité visuelle, et permet aux employeurs de voir plus facilement qui vous êtes.

Dialoguez avec les communautés en ligne

Suivez les entreprises qui vous intéressent. Montrez que vous vous intéressez à l'industrie. Suivez les actualités de l'industrie. Cela montre que vous êtes au courant de ce qui se passe.

Faites des commentaires constructifs sur les campagnes, sur l'actualité, ou sur les groupes de l'industrie ou de l'entreprise dans laquelle vous souhaitez travailler. Cela montrera que vous comprenez ce que vous lisez et permettra aux employeurs de constater vos compétences d'analyse et de recherche.

Contactez des employés de l'entreprise pour en apprendre davantage sur cette dernière. Vous n'obtiendrez peut-être pas toujours de réponse, mais découvrir à quoi ressemble l'entreprise du point de vue d'un de ses employés peut vous aider à décider si vous voulez vraiment travailler pour cette entreprise ou dans ce secteur.



Adoptez le point de vue de l'employeur

Même si vous ne voulez pas que les employeurs voient votre profil, vous devez vous y préparer. Selon un rapport publié aux Etats-Unis, 45% des employeurs utilisent les réseaux sociaux dans leur procédure de sélection des candidats.

Il faut savoir que lorsque les employeurs consultent votre profil, ils s'intéressent aux choses suivantes :

- **Présentation** : Comment vous présentez-vous ? Etes-vous une personne positive ? Vous êtes-vous déjà plaint d'un ancien employeur ?
- **Compétences interpersonnelles** : comment interagissez-vous avec les autres et comment leur parlez-vous ?
- **Vérification** : Ce que vous écrivez en ligne correspond-il à ce que l'on peut lire sur votre CV.



Mettez vos réseaux sociaux à contribution

Choisissez votre plate-forme de médias sociaux préférée. Si vous souhaitez faire des commentaires sur des événements en direct ou avoir des conversations en temps réel, Twitter est le meilleur choix. Si vous voulez des informations sur une entreprise ou si vous cherchez à participer à des conversations professionnelles, LinkedIn pourrait être plus adapté.

A chaque secteur d'activité correspond un média social. Si vous êtes créatif, vous pouvez mettre en avant une partie de votre travail sur <http://reddit.com>, voir créer un CV infographique. Si le secteur est lié à la vidéo ou au journalisme, vous pouvez vous créer un CV vidéo et le publier sur Youtube. Assurez-vous que vos efforts soient visibles en les ajoutant à un profil professionnel tel que LinkedIn ou en ajoutant les liens sur votre CV.

Vous pouvez aussi utiliser des services qui abrègent les liens hypertextes, comme <http://bitly.com>, <http://tinyURL.com> et <http://goo.gl>. En créant vos liens sur mesure, vous les rendez courts et faciles à trouver et à mémoriser pour les employeurs. De plus, certains services opèrent aussi un suivi du lieu et du moment où quelqu'un clique sur votre lien. Vous savez alors que quelqu'un est intéressé, ce que vous pouvez mentionner lors d'un entretien avec un employeur potentiel.

Faites correspondre votre profil de réseau social au secteur industriel dans lequel vous souhaitez travailler. Si ce dernier est d'ordre technique ou informatique, montrez vos compétences sur votre profil en commentant des articles. S'il s'agit de marketing ou de relations publiques, montrez votre sens des relations humaines en participant à des conversations.

Les réseaux sociaux dans le monde

Au moment de la rédaction de cette brochure, Facebook est la principale plate-forme de réseaux sociaux utilisée en Europe. Twitter, LinkedIn et Google+ sont aussi très populaires. Vous devez toutefois vérifier quelle est la plate-forme la plus populaire dans le pays où vous souhaitez travailler, en consultant de services de recherche en marketing comme Comscore ou les services nationaux de statistiques. Encore une fois, au moment de la rédaction de ce livret, un certain nombre d'autres plate-formes sont populaires dans les pays européens suivants.

- Allemagne : Xing (<http://xing.com>)
- Pays-Bas : Hyves (<http://hyves.nl>)
- Pologne : Nasza Klasa (<http://nk.pl>)
- Espagne : Tuenti (<http://tuenti.com>)



Les principaux chiffres de 2015

Facebook



Date de lancement : 4 février 2004 (bêta)
 Ouverture au public : 26 septembre 2006
 Utilisateurs actifs mensuels : 1,49 milliard
 Mobilité : 1,314 milliards via mobile
 Utilisateurs actifs quotidiens: 968 millions

Twitter



UAM : 304 millions
 500 millions de tweets chaque jour
 320 nouveaux comptes chaque minute
 Utilisateur le plus suivi : Justin Bieber.
 Tweet le plus retweeté : Elen De Generes

Google+



Date de lancement : 28 juin 2011 (bêta)
 Ouverture au public : 20 septembre 2011
 Membres inscrits : 500 millions
 Utilisateurs actifs : 540 millions
 Temps passé sur le réseau : 6'47 min/mois.

LinkedIn



Lancement de LinkedIn : 5 mai 2003
 Nombre de membres inscrits : 380 millions
 Nombre de membres en France : 10 millions
 UAM : 97 millions
 Croissance : 2 nouveaux membres par seconde
 Temps passé sur le réseau : 17 minutes/mois
 Nombre de groupes : 1,5 million
 Mobilité : 27% via mobile

Viadeo



UAM : 65 millions
 Nombre d'utilisateurs en France : 10 millions
 54% des membres sont des hommes

YouTube



UAM : 1 milliard
 Nombre de vues par jour : 4 milliards
 Mobilité : 25% via mobile

Le top 10 des réseaux sociaux dans le monde Août 2015



Les chiffres clés des réseaux sociaux

Sur les 3,025 milliards d'internautes à travers le monde, 2,060 milliards sont actifs sur les réseaux sociaux, soit 68% des internautes et 28% de la population mondiale.

Temps passé sur les réseaux sociaux : 2 heures par jour dans le monde, 1h30 en France



Pénétration des réseaux sociaux dans le monde :

56 % en Amérique du Nord
 44% en Europe de l'Ouest (42% en France)
 7 % en Afrique
 5 % en Asie





Se préparer à vivre à l'étranger

Le meilleur conseil que l'on puisse donner aux demandeurs d'emploi qui songent à partir à l'étranger est sans doute le suivant : apprenez la Langue. C'est à travers la langue que l'on comprend la culture. Certaines choses ne peuvent tout simplement pas être traduites.

Les gens sous-estiment souvent l'importance des questions culturelles lorsqu'ils partent travailler à l'étranger. Cela inclut la langue et les règlements du marché du travail, mais aussi la culture organisationnelle du lieu de travail et, plus largement, de la société. Dans les pays nordiques, la hiérarchie est généralement faible. En France, elle est très importante et le système est extrêmement centralisé. Dans les pays Orientaux, l'autorité est généralement très importante et le feedback négatif n'est pas forcément toujours bien accepté.

Des avantages considérables

Savoir s'adapter au travail dans un environnement étranger est une compétence en soi. Une personne qui a travaillé un certain temps en Angleterre, en Colombie et au Japon par exemple, a appris à s'adapter à différents modèles culturels, et elle sait comment travailler et coopérer au mieux avec les personnes de ces pays. Il s'agit là de compétences très précieuses.

Une personne qui travaille dans un pays latin tel que l'Argentine, par exemple, apprend à gérer une certaine flexibilité, si bien que lorsque quelqu'un dit « cinq minutes », elle sait que cela ne représente pas la même chose que cinq minutes pour un Allemand.

Vendez votre expérience

Travailler à l'étranger, même pour une courte période, peut s'avérer utile plus tard, y compris dans un secteur différent. Cela montre une capacité d'adaptation. De nombreux employeurs veulent savoir si un candidat a une expérience internationale.



Préparez-vous aux embûches

Soyez préparé au choc culturel, car il ne manquera pas de se produire. Au début, beaucoup voient tout en rose, mais cela ne dure pas. Il est important de se préparer pour limiter les effets négatifs au maximum.

On observe des cas de personnes ayant déménagé dans un autre pays d'Europe à la recherche d'un emploi mais qui, parce qu'elles ne connaissaient pas la langue et ne possédaient pas les compétences nécessaires, se sont retrouvées sans logement et sans les moyens financiers de rentrer chez elles. Dans d'autres cas, des migrants sont restés dans un pays après avoir perdu leur emploi à cause de la crise économique, refusant de rentrer chez eux et d'admettre que les choses avaient mal tourné.

Préparez-vous au retour

Il est possible que vous ressentiez un « choc culturel inverse » lorsque vous rentrerez dans votre pays après avoir travaillé à l'étranger. Vous vous serez peut-être habitué à vivre dans une ville où certains usages sont en vigueur et vous ne retrouverez peut-être pas la même qualité de vie une fois de retour chez vous. Votre perception de ce que sont les usages acceptables aura changé.

Les gens s'imaginent aussi quelquefois que lorsqu'ils rentreront, ils retrouveront leur environnement tel qu'ils l'avaient laissé à leur départ, et ils risquent alors d'être déçus. En trois ans, leur ville, leur travail, leur famille et leur réseau auront changé. Les choses se seront peut-être améliorées, mais peut-être seront-elles devenues plus difficiles. En fin de compte, il est peu probable que vous retrouviez les choses telles que vous les aviez laissées en partant.



A la recherche d'un emploi

Où chercher

Cherchez les offres d'emploi sur l'internet, dans les journaux, dans les agences pour l'emploi, et auprès des agences privées de recrutement. Une entreprise peut afficher sur son site web les informations relatives aux postes à pourvoir, ou bien faire appel à un agent de recrutement externe pour opérer une première sélection des candidats.

Consultez les sites web et les médias consacrés à certaines professions ou à certains secteurs particuliers, ou bien à certaines régions précises. Cela pourrait s'avérer utile pour déterminer quelles sont les entreprises pour lesquelles vous aimeriez éventuellement travailler et qui sont les personnes à contacter. Certains pays ont des sites web réservés aux demandeurs d'emploi étrangers.



Publiez votre CV sur les sites web pour demandeurs d'emploi. N'oubliez pas: si l'annonce ne stipule pas de date limite de candidature, vérifiez si le poste est toujours ouvert avant de postuler. Certains sites peuvent contenir des annonces périmées.

De nombreuses agences de recrutement se spécialisent dans un secteur précis et conservent les CV des candidats prometteurs pour les présenter aux employeurs. Trouvez quels sont les recruteurs spécialisés dans votre domaine de prédilection et contactez-les pour accéder aux offres d'emploi courantes et à venir.

Dans certains pays, de nombreuses offres d'emploi sont diffusées par le bouche à oreille et à travers les réseaux personnels. De façon générale, les entreprises de petite taille ont tendance à recruter de cette façon. Les entreprises de taille plus importante veulent une diffusion aussi large que possible des offres d'emploi afin d'attirer les meilleurs candidats.

Laps de temps entre la publication de l'offre d'emploi et l'entrée en fonctions

Le temps qui s'écoule entre la publication de l'offre et le moment où le poste est occupé dépend du type de poste. Certains postes peuvent être annoncés et occupés dans la même journée. Dans certains cas, l'employeur souhaitera rencontrer d'autres candidats ou vérifier certaines informations et contacter les personnes de référence.

De plus, dans certains pays, les périodes de préavis peuvent durer plusieurs mois. Les employeurs s'attendent à devoir négocier les dates de prise de poste et les périodes de chevauchement entre les arrivées et les départs des membres du personnel.



Poser sa candidature

Répondre à une annonce d'emploi

Suivez la procédure de candidature décrite dans l'annonce. Certaines entreprises demandent aux candidats de postuler en envoyant un CV et une lettre de motivation. D'autres fournissent un formulaire de candidature qui devrait être rempli dans son intégralité.

Il faut toujours poser sa candidature dans la langue utilisée dans l'annonce, sauf indication contraire.

Si possible, personnalisez votre candidature: trouvez le nom de la personne effectuant la sélection - il peut s'agir d'une personne travaillant aux ressources humaines (RH) ou du manager d'un service de l'entreprise - et adressez-lui votre candidature.

Notez bien tous les postes auxquels vous vous êtes porté candidat car vous en aurez besoin si un employeur prend contact avec vous.

Prendre contact par téléphone

Si nécessaire, appelez l'entreprise pour demander des détails sur la façon de postuler ou bien un formulaire de candidature, ou pour obtenir le nom de la personne à qui vous devez adresser votre candidature.

Lorsque vous appelez au sujet d'un poste en particulier, précisez si vous appelez pour avoir plus d'informations ou si vous comptez vraiment poser votre candidature. Si vous n'appelez pas au bon moment, demandez quand il vous serait possible de rappeler. Parlez clairement et de façon concise pour montrer que vous avez préparé votre appel. Si vous appelez depuis l'étranger, faites-le savoir. Indiquez si vous préféreriez que la conversation téléphonique se déroule dans votre langue maternelle ou dans une autre langue (étrangère).

Préparez une présentation claire et succincte de vous-même, en expliquant pourquoi vous correspondez au poste et essayez d'obtenir un rendez-vous pour un entretien particulier.

Évitez les environnements bruyants, surtout si vous appelez d'un téléphone mobile.

Soyez prêt à écrire toutes les informations que vous recevrez par téléphone.

Faire une candidature spontanée

Si vous faites une candidature spontanée par écrit, montrez-vous persuasif. Vous devez convaincre l'employeur qu'il ne perdra pas son temps en vous rencontrant. Votre grammaire et votre orthographe doivent être irréprochables, et le ton de votre lettre doit être positif et convaincant.

Commencez par préciser le type de poste qui vous intéresse, et faites le détail des compétences, connaissances et savoir-faire dont vous disposez et qui pourraient correspondre aux besoins de l'employeur. Donnez ensuite d'autres informations personnelles susceptibles d'éveiller son intérêt. Mentionnez également vos disponibilités. Et soyez concis.

Le CV et la lettre de motivation

Le CV peut être général, bien qu'il soit toujours préférable de l'adapter à chaque candidature. La lettre de motivation n'est pas qu'une lettre qui accompagne le CV: elle doit être personnelle, pertinente et elle doit attirer l'attention. Utilisez les normes et le format en vigueur dans le pays pour une lettre. Renseignez-vous à l'avance à ce sujet.

Votre lettre doit toujours être composée sur mesure pour un poste précis, être signée, et préciser les raisons pour lesquelles vous postulez. Elle doit comprendre l'adresse complète de l'entreprise, la date, le poste auquel vous vous portez candidat, la façon dont vous avez pris connaissance de l'annonce, ce que vous pouvez apporter à l'entreprise (qualifications, expérience professionnelle et autre), une demande d'entretien individuel, ainsi que votre nom et vos coordonnées exactes. Si vous ne disposez pas du nom d'une personne de



l'entreprise à qui adresser votre lettre ou votre courriel, commencez par «Madame, Monsieur,».

Mettez en avant les raisons pour lesquelles vous estimez correspondre au poste, et décrivez ce que vous allez apporter à l'entreprise. Abordez les exigences les plus importantes mentionnées dans l'annonce et, en utilisant vos propres mots, montrez que votre profil y correspond. Concentrez-vous sur ce que vous pouvez apporter à l'employeur et sur le fait que votre arrivée dans l'entreprise sera un bien pour lui (plutôt que sur le fait que trouver un travail serait un bien pour vous).

Vous voulez vous distinguer des autres?

Faites des recherches sur l'entreprise avant d'envoyer votre candidature. Renseignez-vous sur les personnes qui y travaillent et sur sa culture, sur ses lieux d'implantation dans le pays et à l'étranger, sur la taille de ses effectifs et sur sa stratégie pour l'avenir. Cherchez des détails sur l'entreprise dans la presse spécialisée ainsi que sur le site web de l'entreprise pour obtenir une vue d'ensemble (concurrence, situation du marché, facteurs économiques locaux).

Soignez la présentation

Une mise en page claire est essentielle pour votre CV et votre lettre de motivation. Le CV Europass de format européen est largement utilisé dans certains pays, mais pas dans tous. Consultez les fiches des divers pays dans cette brochure pour des conseils précis.

Faites en sorte que vos documents soient propres et faciles à lire, pour qu'ils plaisent à l'employeur. Évitez les animations ou les présentations fantaisistes, à moins que cela ne soit requis pour le poste.

Vendez vos compétences

Outre votre éducation, votre formation et votre expérience professionnelle, donnez également des détails sur les compétences acquises lors d'activités volontaires ou de loisirs. Précisez si vous avez un permis de conduire, quelles langues étrangères vous parlez (et à quel niveau), et quelles sont vos compétences en informatique et dans d'autres domaines.

Photographie

De nombreuses annonces préconisent d'envoyer un CV avec photo. Pourtant cet impératif très ancré il y a quelques années laisse peu à peu la place à des candidatures neutres qui élimineraient toute source potentielle de discrimination. En clair, si la photo peut s'avérer utile, elle n'est indispensable.

Candidature par courrier électronique

Évitez d'utiliser une adresse électronique à consonance humoristique ou une phrase sibylline en objet. N'envoyez pas votre candidature en utilisant le service de messagerie électronique de votre employeur actuel ou en opérant un envoi en masse. Mentionnez en objet le nom du poste auquel vous vous portez candidat.

Pièces jointes par courriel

Utilisez-les au minimum et évitez d'envoyer des documents volumineux. Si votre candidature est une lettre de motivation et un CV ou un formulaire de candidature, présentez brièvement votre candidature dans le corps du courriel et décrivez les pièces jointes. Le CV et la lettre de motivation doivent normalement être envoyés en pièces jointes (consultez les fiches des divers pays dans cette brochure pour des conseils spécifiques).

Faites attention de bien répondre à toutes les questions si vous devez remplir un formulaire de candidature.

Attendre une réponse

Il n'est pas rare de ne pas recevoir de réponse à une candidature lorsque votre profil n'intéresse pas l'employeur.



Quelques conseils pour un bon CV

Déterminez votre objectif de recherche.

Une fois que vous aurez déterminé votre objectif, vous pourrez structurer le contenu de votre CV autour de cet objectif. Si vous rédigez votre CV sans avoir un objectif clair à l'esprit, il sera probablement difficile pour ceux qui vous liront de connaître vos attentes. Prenez donc le temps d'y réfléchir avant de commencer.

Réaliser votre CV comme un outil marketing

Votre curriculum vitae est la brochure commerciale de vos compétences. Votre CV doit donc répondre à ces questions : quels sont vos caractéristiques et avantages ? Qu'est-ce qui vous rend unique ? Quels sont vos derniers succès ? Assurez-vous de rendre visibles ces informations dans votre CV.



Utilisez votre CV pour obtenir un rendez-vous, pas un emploi.

Vous n'avez pas besoin d'aller dans le détail sur chaque réalisation. Efforcez-vous d'être claires et concises. Le but de votre CV est de générer suffisamment d'intérêt auprès de votre lectorat pour un entretien. Ce n'est que lors de votre entretien de recrutement que vous détaillerez le contenu de votre CV et insisterez sur certains aspects de votre personnalité et de votre parcours professionnel.

Mettant en avant vos points forts, dès le début du CV.

Juste en dessous de votre nom et de manière visible, listez sur 3/4 lignes vos points forts. Dans un premier temps les recruteurs liront votre CV en quelques secondes, histoire de faire le tri parmi les nombreuses candidatures qu'ils ont reçues. Cette mise en avant leur permettra de juger rapidement votre CV et de le classer dans la pile des CV à conserver.

Utilisez les mots issus de l'offre d'emploi à laquelle vous répondez

Le CV doit être rédigé **en cohérence avec l'offre de job** et vous présenter sous un angle favorable. N'hésitez pas à reprendre les mots et phrases clés issues des offres d'emploi. D'une certaine manière, vous reprenez le vocabulaire du recruteur, ce qui facilitera la lecture et surtout la compréhension de votre CV lorsqu'il le découvrira.

Utilisez des mots à la mode.

S'il ya des termes qui démontrent vos compétences dans un domaine particulier, utilisez-les dans votre curriculum vitae. Par exemple, pour des gens issus du marketing, utiliser "veille concurrentielle", "buzz marketing", ...

Se relire, faire relire votre CV.

Cela paraît évident, et pourtant trop de candidats négligent cette étape indispensable et laissent passer des coquilles ou des fautes d'orthographe. Les recruteurs sont clairs : à la moindre faute le CV file directement à la poubelle. Demandez à quelqu'un d'examiner votre curriculum vitae et encouragez-les à poser des questions. Leurs questions peuvent vous aider à découvrir les défauts de votre CV ou des zones à clarifier.

Soumettre son CV à des employeurs potentiellement inintéressants.

Commencer toujours par envoyer votre CV aux employeurs qui vous intéressent le moins. Ils vous serviront de test. Vous pourrez ainsi juger de leur retour et adapter ou optimiser votre CV pour les offres d'emploi qui vous intéressent le plus.

Soyez concret.

Plus vous explicitez vos affirmations avec des exemples concrets et tangibles, plus vous aurez de chance que votre candidature soit retenue. Pour chacune de vos expériences, faites figurer par exemple la taille du chiffre d'affaires que vous avez géré ou encore l'impact sur les ventes de vos actions. Par exemple : A la tête d'une équipe de 5 personnes, avec un CA à gérer de 3,2 millions d'euros.



Se préparer pour l'entretien

Il y a autant de cultures différentes concernant les entretiens d'embauche qu'il y a d'entreprises et d'organisations sur le marché. Renseignez-vous autant que possible auparavant sur la procédure. Devez-vous vous munir de documents, préparer une présentation ou passer des tests psychométriques, pratiques ou autres dans le cadre de l'entretien? Combien de temps la procédure prend-elle et qui êtes-vous susceptible de rencontrer?

Pour les postes non spécialisés, il n'y a en général qu'un seul entretien. Si le poste à pourvoir est spécialisé ou s'il s'agit d'un poste de cadre, il peut y avoir plusieurs entretiens, éventuellement devant un jury.

Gardez à l'esprit que les entreprises et les marques connues varient d'un pays à l'autre. Cherchez les noms équivalents aux entreprises connues mentionnées dans votre CV afin d'aider la personne qui fait passer l'entretien à comprendre votre historique professionnel. Il en va de même pour les outils, les logiciels et les protocoles: essayez de trouver les termes corrects ou leurs équivalents dans la langue du pays où vous postulez.

Procédez de la même façon en ce qui concerne votre éducation et votre formation. Les universités, les organismes de formation, et les qualifications peuvent varier considérablement. Préparez une brève description des principales matières que vous avez étudiées pour montrer à l'employeur que vous correspondez aux exigences.

Il n'y a pas pour le moment de système universel de reconnaissance des diplômes en Europe, ce qui signifie qu'un employeur d'un pays peut hésiter à embaucher un employé venant d'un autre pays s'il ne comprend pas le niveau de qualification de ce dernier. Une solution est d'utiliser le passeport de compétences Europass, qui peut vous aider à donner une image complète de vos compétences et de vos qualifications en créant un dossier pour tous vos documents

(<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/document/european-skills-passport>).

À partir de 2013, le portail EURES de la mobilité professionnelle va également introduire des passeports de compétences sectorielles pour aider les demandeurs d'emploi à décrire leurs compétences d'une façon facile à comprendre pour les employeurs dans toute l'Europe.

Vous trouverez aussi des informations utiles sur le portail L'Europe est à vous: http://ec.europa.eu/small-business/index_fr.htm

Si vous devez faire un long trajet pour aller passer un entretien, vos frais de déplacement seront-ils pris en charge? Notez bien l'adresse du lieu de l'entretien, le chemin pour y arriver, et le temps nécessaire pour effectuer le trajet, de façon à ne pas arriver en retard. Prenez avec vous les coordonnées et les numéros de téléphone de l'entreprise pour pouvoir la prévenir en cas de retard.

Préparez votre tenue à l'avance et prenez en considération les effets que provoquent la façon dont vous vous présenterez, votre attitude, votre langage corporel, et la façon dont vous vous exprimerez. La communication non verbale est presque aussi importante que ce que vous avez à dire.

Prenez un bloc-notes et un stylo de façon à pouvoir prendre des notes pendant l'entretien.

Conseils pour l'entretien

- Vérifiez/Demandez au préalable quelle est la structure de l'entretien, s'il va y avoir des tests et sous quelle forme, si vous devez préparer une présentation, et si vous avez besoin d'apporter des copies ou les originaux de vos diplômes ou d'autres documents.
- Prenez une copie de votre CV, une de votre lettre de motivation, un bloc-notes et un stylo, ainsi qu'une liste des questions que vous aimeriez poser.
- Confirmez votre venue à l'entretien et reconfirmez la date, l'heure et la personne à contacter.

Se présenter

Les employeurs accordent de l'importance à la précision, à l'apparence, à la maîtrise de soi, à la confiance en soi, à la gestuelle et au degré de préparation pendant l'entretien.



Éteignez votre téléphone portable avant de commencer l'entretien. Serrez la main de la personne qui fait passer l'entretien si elle vous y invite. Attendez que l'on vous propose de vous asseoir. Essayez d'avoir l'air calme et sûr de vous. Parlez clairement et suffisamment fort. Essayez d'éviter de donner des signes de nervosité. Regardez la personne droit dans les yeux.

Prenez soin de ne pas critiquer vos employeurs précédents ou toute autre personne. Si l'on vous invite à formuler des critiques à propos de quelque chose ou de quelqu'un, essayez d'en tirer le meilleur parti et de présenter les choses de la façon la plus positive possible. Ne parlez pas de vos éventuels problèmes personnels ou financiers.

Faire bonne impression

Code vestimentaire

Renseignez-vous sur le code vestimentaire en usage dans le secteur concerné (par exemple, sobre et traditionnel ou bien original et personnalisé) et habillez-vous pour la circonstance, plutôt que de suivre la dernière mode. Il est d'usage de s'habiller de façon professionnelle pour un entretien d'embauche, même si l'environnement de travail est informel.

En général, on conseille aux candidats d'être propres et soignés. Mettez des chaussures propres et élégantes. Évitez les vêtements de sport ou trop dénudés (jupes courtes, hauts décolletés). Évitez les déodorants ou les parfums trop forts. Les cheveux et la barbe devraient être propres et bien tenus, le maquillage et les bijoux discrets.

Conseils d'ordre général

Soyez poli, amical et souriez. Regardez votre interlocuteur dans les yeux. Écoutez les questions avec attention et répondez à chacune d'elles (sans dépasser deux minutes environ). Parlez clairement, calmement et avec confiance. Comparez vos points forts et votre expérience aux exigences du poste auquel vous vous portez candidat. Prouvez que travailler pour l'entreprise vous intéresse en apprenant à l'avance le plus de choses possibles sur celle-ci.

ENTRETIEN AXÉ SUR LES COMPÉTENCES

De plus en plus d'employeurs font passer des entretiens axés sur les compétences, également appelés entretiens structurés ou situationnels. Ceux-ci s'avèrent très efficaces pour prédire la performance au travail et ils sont plus objectifs qu'un entretien non structuré.

Dans un entretien axé sur les compétences, chaque question a pour objectif de tester le candidat sur une compétence ou une aptitude précise. Les réponses peuvent être évaluées en fonction de critères préétablis, et être notées en conséquence. De cette façon, les candidats sont comparés au modèle requis et non entre eux.

Les candidats doivent répondre à des questions sur leur comportement dans des situations particulières et ils doivent étayer leurs réponses avec des exemples concrets. Les personnes qui conduisent les entretiens peuvent approfondir les questions en demandant des explications sur le comportement ou les compétences des candidats.

Préparez-vous aux questions axées sur les compétences en prenant bien soin de vous informer sur les compétences et les aptitudes requises pour le poste. Quelques exemples de compétences souvent examinées:

- travailler avec les autres,
- planifier et organiser,
- analyser et résoudre des problèmes,
- diriger et prendre des décisions,
- communiquer.

Appliquez ensuite la méthode STAR: situation, tâche, action, résultat.

Le secret pour bien répondre à ces questions est d'utiliser des exemples réels issus de votre propre expérience, en donnant beaucoup de détails, et non de se contenter de parler du sujet d'une façon théorique



Répondre aux questions

Préparez-vous bien à la portée des questions qui pourraient être posées. La plupart des questions porteront probablement sur votre expérience, sur vos compétences et sur votre motivation. La personne avec qui vous passez l'entretien doit être persuadée que vous êtes vraiment motivé pour le poste. Expliquez-lui que vos points forts et vos centres d'intérêt correspondent à ceux que l'employeur recherche. Répondez entièrement aux questions mais de façon concise. N'évoquez que les faits susceptibles d'intéresser votre employeur. Ne mentez jamais.

Soyez clair et concis dans vos réponses et n'utilisez pas de jargon ou d'acronymes. Voici quelques questions communément posées par les employeurs lors des entretiens.

- Pourquoi voulez-vous ce travail?
- Que pouvez-vous apporter à notre entreprise?
- Parlez-moi de vous?
- Vos points forts et vos points faibles?
- Pourquoi voulez-vous travailler dans ce pays?
- Combien de temps comptez-vous rester?
- Pourquoi avez-vous quitté votre emploi précédent?
- Vos qualifications sont-elles adaptées au poste que nous proposons?

Attendez-vous à devoir donner des exemples concrets pour démontrer votre motivation et vos compétences.

Questions pièges

Répondez avec diplomatie aux questions concernant vos points faibles ou l'inadéquation de vos qualifications. Essayez de présenter vos points faibles comme des avantages. Contre-balancez les expériences négatives en citant plusieurs exemples de choses qui se sont bien passées et que vous avez su gérer correctement. Préparez votre réponse à la question de savoir pourquoi vous avez quitté vos postes ou vos employeurs précédents. Répétez-les devant vos amis et votre famille. Ils devraient vous dire honnêtement si vos réponses sont convaincantes.

Questions personnelles

Certains entretiens peuvent aborder des sujets d'ordres autres que professionnels. Certains domaines sont toutefois considérés comme privés, et les candidats ne doivent pas se sentir obligés de répondre aux questions qui les évoqueraient. Tous les pays ont des lois contre la discrimination, conformément aux règles de l'UE en matière d'orientation sexuelle, d'âge, de handicap, de race ou d'origine ethnique et de religion. Les opinions politiques, la santé, la situation matrimoniale et les projets familiaux sont également des sujets qui ne doivent pas être abordés au cours de l'entretien. Si l'entretien comporte ce type de question, il vous est conseillé de demander: «Quel est le rapport avec l'emploi auquel je postule?»

Poser des questions

En général, gardez vos questions pour la fin de l'entretien. Ces questions peuvent porter sur: l'organigramme de l'entreprise, la journée type d'un employé à ce poste, le délai nécessaire pour obtenir une réponse, un feed-back, et les programmes de qualification et de formation du personnel de l'entreprise.

Parler d'argent

Les discussions concernant le salaire dépendent du pays et du poste visé (voir les fiches des divers pays dans cette brochure pour des conseils précis sur ce point). En cas de doute, attendez-vous à ce que votre employeur aborde le sujet. Évitez de parler de vos exigences salariales lors de votre premier entretien. Dans de nombreux pays, il est courant d'attendre que l'employeur propose un poste avant de négocier le salaire et les autres avantages.

Vous aurez sans doute plus facilement la possibilité de négocier votre salaire et vos avantages avec une petite entreprise, les grandes entreprises se servant généralement d'une échelle de salaires préétablie.

La façon d'exprimer le salaire, à l'heure, à la journée, au mois ou à l'année, varie d'un secteur et d'un pays à l'autre. Veuillez consulter les fiches des divers pays pour plus de détails.



Le programme FAJE

Description

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose aux jeunes diplômés demandeurs d'emploi de valoriser leur formation initiale en accédant, après une formation préalable, à une expérience professionnelle significative au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger.

Le programme FAJE se déroule en deux phases. La première, d'une durée de 8 semaines, au cours de laquelle les bénéficiaires reçoivent les conseils et les outils nécessaires au montage de leur projet de mission professionnelle. La seconde, réservée à ceux qui sont sélectionnés à l'issue de la première phase, permet de réaliser un stage de 6 mois au sein d'une entreprise.

Montant

- 1^{ère} phase : les jeunes, ne percevant pas l'allocation de pôle emploi, sont rémunérés au titre de stagiaire de la formation professionnelle
- 2^{nde} phase : bourse de 700 € durant la mission à l'étranger ainsi qu'une aide au voyage

Pour qui ?

Les jeunes doivent :

- ❖ Être âgés de moins de 30 ans et résider en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ❖ Être titulaires d'un diplôme Bac+3 minimum validé depuis 3 ans maximum.
- ❖ Avoir obtenu le bac ou l'un des diplômes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ❖ Être à la recherche d'un 1^{er} emploi et être inscrits dans un Pôle Emploi régional.

Attention : les personnes de nationalité étrangère doivent s'assurer que leur situation administrative leur permette de bénéficier du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Territoires éligibles

Les pays du monde (hors France métropolitaine, territoires français d'outre-mer et Monaco).

Quelles démarches entreprendre ?

Assister à l'une des réunions d'informations obligatoires pour intégrer le programme. A l'issue de ces réunions vous est remis un dossier de dépôt de candidature à retourner avant la date limite indiquée, accompagné d'une lettre de motivation, à l'organisme de formation.

Sélection

La sélection (par dossier puis éventuellement par entretien) se fait au sein de comités composés des différents partenaires du programme.

Contenu du dispositif

- **1^{ère} phase** : session de formation et d'accompagnement de 8 semaines au cours de laquelle il s'agit de réaliser un bilan personnel et professionnel, de vérifier l'opportunité d'une expérience professionnelle à l'étranger et de trouver une mission.
- **2^{nde} phase** : pour ceux dont les projets sont sélectionnés, réalisation d'une mission professionnelle de 6 mois au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger. Une bonification d'un montant forfaitaire de 500€ est attribuée dans le cas d'une mission réalisée sur un territoire avec lequel la Région entretient des relations de coopération.

Renseignements complémentaires

Contactez le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale.



04 91 57 54 44



VIE, Volontariat International en Entreprise

Vous êtes jeune diplômé ? A la recherche d'une **expérience professionnelle à l'étranger** ? Découvrez comment partir en profitant de tous les **avantages du VIE** !

Le VIE : pour qui ? Pourquoi ?

Géré par **Ubifrance**, le **VIE ou Volontariat International en Entreprise** est destiné à permettre aux entreprises d'**envoyer un jeune entre 18 et 28 ans pour réaliser une mission professionnelle à l'étranger entre 6 et 24 mois**. Il peut également se dérouler dans une administration française à l'international (ambassade, mission économique, etc.) auquel cas il sera alors intitulé **V.I.A** Bien qu'il soit utilisé à 65% par des PME, le VIE est **ouvert à tout type d'entreprises**. **Les profils des candidats sont très variés** : ingénieurs, commerciaux, techniciens, informaticiens, gestionnaires... et les missions confiées au jeune s'adaptent aux besoins de l'entreprise : animation des réseaux locaux, prospection commerciale, formation, accompagnement d'un contrat/chantier, contrôle qualité, etc.

Quels avantages pour le candidat au départ ?

Le VIE est l'opportunité de **conjuguer expérience personnelle avec expérience professionnelle à l'étranger**, les contraintes en moins. Vous valorisez votre CV par une expérience enrichissante à l'international et découvrez ou redécouvrez **une nouvelle culture** avec de nouvelles approches.

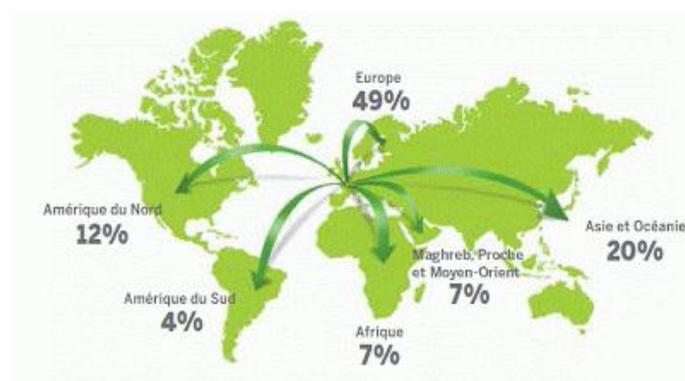
Vous percevez une **indemnité comprise entre 1300€ et 3800€** sur laquelle vous n'avez aucune charge à payer. Celle-ci est fixée par Ubifrance en fonction du pays dans lequel vous effectuez la mission et revue trimestriellement ([accès aux indemnités par pays](#)). En plus de la prise en charge des frais de déplacement et dépenses opérationnelles par l'entreprise, vous disposez des **mêmes droits qu'un salarié en France** (2.5j de congés payés par mois travaillé,

sécurité sociale, prise en compte de la mission dans le calcul de la retraite...) et pouvez donc en profiter pour voyager et découvrir de nouveaux recoins !

A savoir : vous êtes contractuellement liés à Ubifrance et non à l'entreprise, sachez néanmoins qu'un grand nombre de V.I.E se voient proposer un CDI par l'entreprise à l'issue de la mission, en France ou à l'étranger.

Les destinations

Le top 10 des pays d'affectation: Allemagne, États-Unis, Royaume-Uni, Belgique, Chine, Singapour, Canada, Luxembourg, Italie et Maroc...



Le VIE en chiffres

- 4 700 entreprises utilisatrices
- 65% sont des PME
- 40 500 jeunes ont réalisé une mission VIE
- Ils sont âgés de 26 ans en moyenne
- La durée moyenne est de 18 mois



Les contacts :

[Le site d'Ubifrance](#)

[Civiweb : the place to be pour décrocher son V.I.E](#)

[Le groupe V.I.E de Viadeo](#)





VIA, Volontariat International en Administration

Le Volontariat International en Administration (V.I.A) est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques français à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle.

Les V.I.A peuvent être placés sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (environ un millier de volontaires chaque année), ou bien du Ministère de l'Économie de l'Industrie et du Numérique (plus de 200).

Pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI).

Un millier de postes sont actuellement occupés par des VIA relevant du MAEDI dans les organismes parapublics, instituts et centres de recherche.

Les candidats doivent attendre qu'une offre apparaisse sur le site du CIVI pour y postuler et envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse électronique du contact qui apparaît sur l'annonce.

Les missions relevant du MAEDI ont une durée initiale de 12 mois généralement renouvelables une fois dans la limite 24 mois.



Les postes de VIA sont ouverts aux ressortissants des Etats membres de l'UE à l'exception des cas suivant :

- Lorsqu'il s'agit de fonctions inséparables de l'exercice de la souveraineté ou qui comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogative de puissance publique de l'Etat ou des autres collectivités publiques ;
- Lorsque les autorités du pays d'affectation requièrent que le volontaire en administration soit en possession d'un passeport de service pour exercer sa mission.



Les offres du MAEDI sont saisies en ligne régulièrement mais les besoins sont cycliques. Il faut donc les consulter périodiquement.

Les missions proposées:

- Chargés de missions culturelle, pédagogique, éducative, universitaire, audiovisuelle
- Chargés de veille scientifique
- Chargés de coopération technique, coopération décentralisée, gouvernance auprès d'Etats étrangers.
- Informaticiens, attachés de presse, rédacteurs, intendants, cuisiniers, chargés du suivi immobilier en Ambassade
- Chercheurs (auprès d'universités étrangères, d'organismes internationaux, de centres de recherche...)

Les profils recherchés :

Droit, FLE, IEP, aide au développement, relations internationales, gestion de projets, sciences humaines, écoles d'ingénieurs, écoles de journalisme, informatique, génie/urbanisme, scientifiques...

Pour le compte de la Direction Générale du Trésor (DG Trésor)

La DG Trésor ne prend pas de candidatures spontanées ; elle diffuse ses offres de poste par annonce sur le site du CIVI. Plus marginalement, elle recrute ses V.I.A en puisant directement dans le vivier de candidats inscrits au CIVI ; vous devez pour cela bien renseigner votre dossier en ligne. Les candidats ne doivent pas postuler directement auprès des Services Economiques des ambassades, des Bureaux Business France.

Les missions proposées :

- Chargés d'études (économie, finance),
- Informaticiens

Profils recherchés :

Formations universitaires, IEP, Ecoles de Commerce, Ecoles d'Ingénieurs



Service Volontaire Européen : Travailler en Europe

Avez-vous pensé au SVE ?
Le SVE (service volontaire européen) a été mis en place par la commission européenne et fait partie du programme « *Jeunesse en action* ».

Volontariat / Bénévolat ? Quelle différence ?

Avant tout il faut savoir que **le volontariat est une activité à temps plein**. Le volontaire s'engage en remplissant un contrat, contrairement au bénévole. Le volontaire peut également recevoir une indemnité.

A qui s'adresse-t-il ?

Le programme s'adresse à **tous les jeunes français de 17 à 30 ans** qui souhaitent faire du volontariat dans un pays européen (faisant parti de la [liste suivante](#)).

Quelle est la durée du service volontaire européen ?

La durée du service volontaire européen va **de 2 à 12 mois** et les organisations participantes sont très variés (sport, humanitaire, art, environnement...).

Combien ça coûte ?

C'est **gratuit** ! Les volontaires sont nourris et logés et perçoivent une petite indemnité (entre 55€ et 145€). Seul le coût du transport n'est pas toujours remboursé.

Comment participer ?

Vous trouverez les organismes participants sur [cette page](#) (scrollez bien)

Postulez en vous rendant à un bureau d'information jeunesse (BIJ, facile à trouver sur Google en tapant » bureau d'information jeunesse + nom de votre ville »).





Travailler à l'étranger avec le Service Civique



Faire un **service civique à l'étranger** est une formidable expérience pour celles et ceux qui souhaitent se rendre utile tout en perfectionnant une langue étrangère. C'est aussi l'opportunité d'apprendre de nouvelles choses, de rencontrer de nouvelles personnes et d'en ressortir grandi et plus confiant.

Les conditions pour postuler

Pour pouvoir postuler aux offres de services civiques, il faut répondre aux critères suivants :

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 16 et 25 ans (vous pouvez postuler jusqu'à la veille de vos 26 ans)
- Être disponible pour une durée de 6 à 12 mois

Aucun diplôme n'est requis !

Dans quels pays peut-on l'effectuer ?

Les missions du service civique s'effectuent principalement en France métropolitaine mais vous pourrez en trouver dans les DOM-TOM et dans beaucoup d'autres pays (sur tous les continents).

Vous pourrez travailler dans une association, une collectivité locale, un organisme public ou toute autre organisation à but non lucratif.

Quels sont les missions ?

Le service civique international peut s'effectuer dans 9 domaines :

- culture et loisirs
- développement international et action humanitaire
- éducation pour tous
- environnement
- intervention d'urgence en cas de crise
- mémoire et citoyenneté
- santé
- solidarité
- sport

En ce qui concerne les horaires, la durée hebdomadaire est fixée entre 24h et 48h (si vous avez entre 16 et 18 ans, elle ne peut être au-dessus de 35h par semaine).

Combien ça coûte ?

L'Etat français vous versera une compensation financière de 442,11€ par mois. L'organisme dans lequel vous serez placé vous versera 100,46€ par mois en espèce ou bien en nature pour que vous puissiez payer vos repas, les transports, etc. Si vous êtes bénéficiaire du RSA ou boursier (à partir de l'échelon 5), vous recevrez 106,38€ de plus par mois.

De plus, vous bénéficierez d'une protection sociale complète (donc pas besoin de souscrire à une assurance voyage).

Quelles sont les différences avec le service volontaire européen ?

Au final ce programme ressemble beaucoup au [service volontaire européen](#) mais quelques différences subsistent :

- L'indemnité du service volontaire européen est plus faible que celle du service civique
- La durée minimale du service volontaire européen est de 2 mois contrairement à 6 mois ici
- Le service volontaire européen peut être effectué après l'âge de 25 ans (jusqu'à 30 ans).
- Bien sûr le SVE ne peut être effectué qu'en Europe.

Si vous avez des questions plus spécifiques sur le sujet, nous vous conseillons vivement de consulter [la FAQ du site du gouvernement](#) qui est très complète.



Le PVT ou comment partir travailler à l'étranger !

Vous voulez partir un an ou plus à l'étranger ? Découvrez une formule simple pour partir travailler à l'étranger : le PVT.

Le PVT, qu'est-ce que c'est ?

Si les jeunes britanniques ou allemands l'ont intégré dans leur culture à travers les « gap- year », les jeunes français commencent seulement depuis quelques années à imaginer faire une pause dans leur quotidien pour **s'évader le temps d'un an ou plus à l'étranger**. Et là on imagine les réactions de certains: « oui mais je n'ai pas beaucoup d'argent de côté pour ça... » ou encore « je n'ai pas le bon profil ».

Sachez qu'il existe une solution bien pratique et qui tient en trois lettres: PVT ! Le **Programme Vacances-Travail** (terme regroupant les permis vacances-travail, working holiday visa et autres...) permet aux jeunes français de s'imaginer leur propre évasion ! Que ce soit uniquement pour voyager, pour travailler ou les deux, **le PVT vous permet de construire votre propre projet** et de découvrir un ou plusieurs pays tout en finançant votre « année sabbatique ».

Les conditions pour postuler

Les critères de sélection ?

Et bien l'avantage est justement là : **il n'y en a pas vraiment !** Pour certains c'est aux premiers arrivés les premiers servis. Vous renseignez les éléments demandés par l'ambassade et si vous êtes réactifs, à vous l'évasion et la liberté !

La seule contrainte ?

Être âgé entre 18 et 30 ans (35 pour le Canada) et ne pas avoir déjà eu de PVT dans le pays concerné (ce qui ne vous empêche pas de multiplier les expériences dans les nombreux pays du programme).



Pour plus d'information sur le PVT

Vous souhaitez davantage d'informations sur le PVT ?

[Jeunes à l'étranger](#) regroupe pour vous les témoignages des utilisateurs du PVT dans le monde pour vous donner un aperçu des expériences sans limites qui vous attendent !

Nous vous recommandons également d'aller faire un tour sur [PVTISTES.net](#) qui est un site très professionnel regroupant l'ensemble des informations sur les différents PVT et vous apporte les bons plans et conseils pour préparer au mieux votre année à l'étranger.



Les pays adhérents à ce programme sont de plus en plus nombreux chaque année mais vous avez déjà le choix parmi :

Argentine	Corée-du-Sud
Australie	Japon
Brésil	Nouvelle-Zélande
Le Canada	Taiwan
Chili	Hong-Kong

Et il se murmure que d'autres sont à venir...





WWOOF : le bénévolat à l'international

Qu'est-ce que le WWOOF ?

Le WWOOFING (World Wide Opportunities on Organic Farms = Opportunités dans les fermes bio du monde entier) vous propose de **travailler dans une ferme bio à l'étranger en tant que bénévole en échange du logement et des repas**. La durée peut varier d'un simple week-end à plusieurs mois.

Combien coûte le séjour ?

Le séjour est entièrement gratuit. Vous êtes nourris et logés mais ne percevrez pas de rémunération pour votre activité. Les organisations vous demanderont seulement de payer une faible somme (de 5€ à 50€) pour rejoindre l'association et postuler dans les fermes.

Pourquoi est-ce une bonne opportunité pour un jeune qui veut partir à l'étranger ?

Cette expérience est idéale si vous souhaitez partir hors cadre universitaire. **Vous n'avez ni besoin d'expérience professionnelle ni de convention de stage.** En ce qui concerne le visa, un simple visa touristique suffit dans la plupart des cas mais je vous conseille de bien vous renseigner auprès de l'organisme de WWOOF du pays dans lequel vous allez pour vous en assurer.



Quels sont les avantages ?

Grâce au WWOOF **vous allez pouvoir apprendre ou vous perfectionner dans la langue du pays.** Vous rencontrerez également des jeunes d'autres pays et vous faire des amis. Le WWOOF est aussi une expérience très valorisante pour un CV, cela montrera aux recruteurs votre ouverture d'esprit et votre volonté à aller de l'avant !

Précautions

Contactez votre sécurité sociale étudiante avant de partir pour être sûr d'être couvert en cas de pépin et renseignez-vous bien sur les **vaccins nécessaires** pour voyager dans certains pays !

Comment postuler ?

Rendez-vous sur le site WWOOF.NET et sélectionnez le pays dans lequel vous voulez faire du WWOOFING pour accéder aux organismes.



France volontaire : pourquoi pas vous ?

Volontaire, pourquoi pas moi ?

Afin de vivre une expérience de volontariat utile pour les personnes que l'on va côtoyer comme pour soi, il faut pouvoir déceler la forme d'engagement en adéquation avec ses motivations, son portrait et les objectifs que l'on se donne.

A noter avant tout la différence entre le bénévolat et le volontariat : Le bénévole s'engage à temps partiel, ses activités sont régulières, ponctuelles ou temporaires dans son temps libre. Il ne reçoit pas d'indemnité.

Le volontaire s'engage à plein temps dans une action de solidarité internationale, le plus souvent dans le cadre d'une association de solidarité internationale ou d'éducation populaire. Il reçoit une indemnité, à ne pas confondre avec un salaire.

CVthèque & recrutement de volontaires.

Pour plus de crédibilité, nous vous invitons à ne choisir qu'un secteur d'activités, au-delà de trois secteurs, la pertinence de la candidature pourrait être remise en cause.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et papier destiné à la présélection de volontaires. Les destinataires des données sont les personnels habilités au recrutement et au suivi des volontaires de France Volontaires, ses membres et son prestataire ACTI, soumis à la confidentialité. Les CV sont susceptibles d'être transmis à des destinataires situés en dehors de l'Union Européenne.

Les CV sont conservés durant trois mois puis supprimés automatiquement. Seuls les CV retenus pour une mission de volontariat, seront conservés le temps de cette mission.

En cas de pré-sélection, France Volontaires ou les membres intéressés vous contacteront.

L'installation du volontaire

Le site du [Réseau des Espaces Volontariats](#) guide chaque volontaire selon les spécificités du pays, à travers les rubriques : l'installation du volontaire, la santé et sécurité du pays, la présentation du pays, un focus sur les volontaires du pays, les structures d'accueils, les bonnes adresses et les ressources documentaires.

Si votre pays d'accueil n'a pas d'Espace Volontariats, rapprochez-vous de ceux de sa sous-région. Pour des questions plus précises, contactez [France Volontaires dans le monde](#).

Pensez à bien faire les démarches administratives une fois sur place : vous déclarer au consulat ou à l'ambassade.

La santé du volontaire

France Volontaires a édité en 2010 [le livret : La Santé du Volontaire](#). Réalisé par Denis Fontaine, médecin, il a pour objectif de donner les bases de la bonne santé dans les pays tropicaux ou subtropicaux où vivent les volontaires.

Les informations sont plutôt spécialisées pour les volontaires de longue durée et ciblées vers les personnes ayant grandi en Europe de l'ouest. Toutefois, les autres profils sont envisagés. Sont abordés notamment les principaux risques, la façon de les éviter, les sites Internet de référence ainsi que des fiches pour approfondir la compréhension des principaux risques et les comportements favorables à la santé ([fiches santé particulières](#))

Avant, pendant et après, n'hésitez pas à demander l'avis d'un médecin compétent en médecine tropicale et à vous rendre sur le site des [Espaces Volontariats](#), qui indique chaque spécificité sanitaire et les contacts indispensables des pays d'action.



Les différents volontariats

En France, les VIES (Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité), sont classés en trois familles :

La famille de volontariat de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire

Le dispositif VSI : Volontariat de Solidarité Internationale, géré par le Fonjep. Les associations agréées au VSI se réunissent au sein du CLONG Volontariat.

La famille de Volontariat d'Initiation et d'Echange (VIEch)

Le dispositif JSI : Jeunesse Solidarité Internationale, géré par le Fonjep

Le dispositif VVV-SI : Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale, géré par le Fonjep

Les chantiers, hors dispositifs JSI / VVV-SI, portés par exemple par Cotravaux

La famille Volontariat d'Echange et de Compétence (VEC)

Le dispositif CSI : Congé de Solidarité Internationale

Le Congé Solidaire, marque déposée par Planète Urgence et uniquement utilisée par elle

Le Congé de Solidarité, porté par France Volontaires et d'autres organisations

Les missions pour les seniors, portées par exemple par AGIRabcd le GREF

Autres volontariats de solidarité

Les volontaires français peuvent bénéficier par ailleurs de dispositifs européens ou internationaux, pour réaliser une mission de solidarité internationale :

Le dispositif VNU : Volontariat des Nations Unies, géré par les Nations unies

Le dispositif VIF : Volontariat International de la Francophonie, géré par l'Organisation Internationale de la Francophonie

Des **programmes de volontariats nationaux** autres.





Travailler à l'étranger : Sites internet utiles

- Pour avoir des informations sur les équivalences de diplôme :
 - ❖ www.enic-naric.net
- Pour avoir des informations sur l'économie d'un pays, marché du travail, listing d'entreprise :
 - ❖ www.uccife.org : *Le site des chambres de commerce internationales*
 - ❖ www.diplomatie.gouv.fr : *Maison des français à l'étranger*
 - ❖ www.ubifrance.fr : *Agence publique française pour le développement international*
 - ❖ www.kompass.com : *Annuaire d'entreprise*
 - ❖ www.europages.fr : *Annuaire d'entreprise*
- Pour la protection sociale :
 - ❖ www.ameli.fr : *Pour la carte européenne d'assurée maladie*
 - ❖ www.cimed.org
 - ❖ www.cleiss.fr
 - ❖ www.cfe.fr
- Pour faire son CV européen :
 - ❖ www.europass.cedefop.europa.eu
- Pour avoir des infos sur la réglementation, la conformité d'un contrat étranger :
 - ❖ Pei-expaconseil.75830@pole-emploi.fr : *Service juridique de Pôle emploi International*
- Pour chercher un emploi à l'international :
 - ❖ www.pole-emploi.fr
 - ❖ www.europa.eu.int/eures
 - ❖ www.keljob.fr
 - ❖ www.apec.fr
 - ❖ www.cadresonline.fr
 - ❖ www.michaelpage.fr
 - ❖ www.monster.fr
 - ❖ www.adeco.fr
 - ❖ www.manpower.fr
- Jobs d'été, dispositifs de mobilité des jeunes de 18 à 30 ans :
 - ❖ www.crijpa.com : *dispositifs de mobilité des jeunes*
 - ❖ www.itineraire-international.org : *dispositifs de mobilité de jeunes*
 - ❖ www.regionpaca.fr : *dispositif Faje*
 - ❖ www.pistes-solidaires.fr
 - ❖ www.ec-network.net : *SVE*
 - ❖ www.teli.asso.fr : *Pour les jobs d'été et de séjours au pair*
- Missions de volontariat :
 - ❖ www.civiweb.org : *VIE/VIA*
 - ❖ www.france-volontaires.org : *volontariats internationaux d'échanges/solidarité*





Etudier à l'étranger : Sites internet utiles/contacts



Mobilité internationale AMU

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>

Programme régional d'aide à la mobilité étudiante (PRAME)

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/programme-regional-daide-a-la-mobilite-etudiante-prame-enseignement-superieur-2020-2021>

Ville d'Aix – Bourse de stage

<http://www.aixenprovence.fr/Faire-un-stage-a-l-etranger>

Université européenne CIVIS

<https://civis.eu/en>

Erasmus +

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/les-domaines-dactivite/enseignement-superieur/>



DRI

dri-secretariat@univ-amu.fr - 04 13 55 30 80

DRI Campus Aix –ALLSH

ciara.chailloux@univ-amu.fr (Ciara Chailloux)

erasmus-in-humanities2@univ-amu.fr - 04 13 55 31 88 (Cindy Albinski)

erasmus-in-humanities1@univ-amu.fr (Jessica Tarakdjian)

erasmus-out-humanities@univ-amu.fr 04 13 55 31 83 (Emmanuelle Gerardo)

international-humanities@univ-amu.fr 04 13 55 31 78 (Virginie Novaro)

Erasmus +

marine.le-gall@univ-amu.fr

Civis

civis@univ-amu.fr



Direction des relations
internationales

Bâtiment Egger - 2ème
étage

29, avenue Robert
Schuman

13621 Aix-en-Provence
Cedex 1



Conception rédaction :

Cette publication est l'œuvre du groupe
**Ouverture à l'international du Master
mixte de Psychologie Sociale du Travail
et des Organisations** de l'Université
d'Aix-Marseille.

Les informations publiées dans ce guide
sont valables à date de parution (Février
2016).

Conformément à la jurisprudence établie,
les éditeurs déclinent toute responsabilité
pour les omissions ou erreurs qui pourraient
être relevées malgré les soins apportés à la
rédaction de l'ouvrage.

Make your dream come true !!